



Filière grandes cultures

Principales régions concernées :
Grand-Est et Bourgogne-
Franche-Comté



 Bassins de production
 Localisation du porteur de projet

Points forts en rapport avec les critères du Fonds Avenir Bio :

- Des partenaires solides et ancrés sur le territoire
- Un travail sur les assolements afin de valoriser les cultures
- Construction d'un outil de transformation 100% bio dans une zone dépourvue
- Prévu de commercialiser une partie de l'huile auprès de la restauration hors domicile
- Maintien de 600 producteurs BIO partenaires

Création d'une filière de traitement de graines biologiques en grand-Est

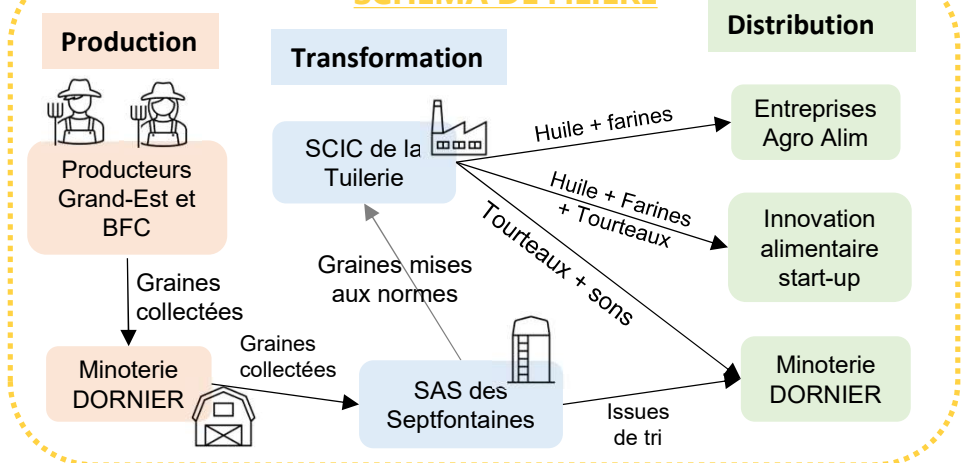
Le projet porté par la SCIC de la Tuilerie, située à Brevannes-en-Bassigny aboutira à la construction d'un site de stockage, d'une unité de trituration et d'un moulin. Le groupe projet mène en parallèle un travail avec les producteurs fournisseurs afin d'organiser la production amont en cohérence avec les besoins aval. Deux postes seront créés. Ainsi, le projet vise à recentrer le traitement de graines au milieu d'une zone de grandes productions de céréales bio dans le Grand-Est et à pérenniser l'offre de produits biologiques issus de la filière française. Tout en sécurisant les débouchés pour les producteurs. L'objectif est de proposer des tarifs acceptables aux clients, permis notamment par l'association des outils existants de plusieurs exploitations partenaires (comme la SAS des Septfontaines, chargée de la mise aux normes des graines après leur collecte) – évitant ainsi de réinvestir dans de coûteuses infrastructures. La filière produira de l'huile, des tourteaux et de la farine pour intégrer la filière alimentation humaine et animale. L'huile sera également vendue pour un débouché en restauration hors domicile, circuit en cours de développement pour le porteur.

Le porteur de projet : SCIC de la Tuilerie

Partenaires associés : GIE MENNOUROCHE, Minoterie Dornier, La Goutte d'or du Plateau

Le projet se déroulera du 18 juin 2024 au 30 septembre 2026

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 047 516 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 615 554 €.